

déi Lénk

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 2 juillet 2024

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de notre Chambre, je souhaite poser une question orale à Monsieur le Ministre de l'Intérieur concernant **la suspension ou la révocation d'un membre d'un Collège échevinal**. En fait, la réponse à ma question no. 930 soulève un nombre de nouvelles questions que j'aimerais poser oralement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération,



Marc Baum